

A.L.E.A
EURL au capital de 1.000 euros
Siège social :
18 Rue Ernest Lavisse – 66750 SAINT-CYPRIEN
RCS PERPIGNAN 532 334 760

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce)

Le 7 Octobre 2024
À 11h00
Au siège social

La soussignée Madame AUFFRET Annaïck, associée unique, de la société A.L.E.A, société à responsabilité limitée Unipersonnelle au capital de 1.000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

Madame AUFFRET Annaïck, associée unique et Gérante, envisage la transformation de ladite société en Société par actions simplifiée unipersonnelle,

Conformément aux dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de commerce, **décide de désigner :**

Le CABINET COURIAT GRELLET – Commissaire aux comptes élisant domicile à 66000 PERPIGNAN – 138 BOULEVARD NUNGESSER ET COLI ; Commissaire aux comptes inscrit,

En qualité de Commissaire à la Transformation avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L 224-3 du Code de commerce et de l'établissement du rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L 223-43 du Code de commerce.

Fait à SAINT-CYPRIEN,

Le 7 Octobre 2024.

Signature de l'associée unique, Madame AUFFRET Annaïck

Signé par Annaïck AUFFRET
Le 08/10/24

ID: tx_D7lvXPeLd6kv

Signed with
Universign